Envoyé en préfecture le 03/02/2023
Reçu en préfecture le 03/02/2023
Publié le
ID : 003-210302980-20230203-DEC202307-AU

- République Française -

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

Extrait du registre des décisions du Maire :

03 FEV 2023

DEC2023007
FINANCES ;
Signature d'un devis pour une révision des rideaux métalliques d'un local commercial situé au 26 rue Antoine Fayard

Le MAIRE de VARENNES-sur-ALLIER,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2122-22 4°,

VU la délibération du Conseil municipal n° 2020260509 en date du 26 mai 2020 autorisant le Maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget (mais dans la limite de 100 000 euros),

VU le devis de la Société Henrion en date du 30 janvier 2023,

VU le projet de réhabilitation de l'immeuble situé au 26 rue Antoine Fayard (ancienne bijouterie Favier),

CONSIDERANT que les rideaux métalliques de fermeture présentent des dysfonctionnements majeurs et nécessitent d'être révisés et changés,

CONSIDERANT que la proposition faite par la société Henrion en date du 30 janvier 2023 est conforme aux attentes,

DECIDE la signature du devis :

- Devis pour une révision des rideaux métalliques d'un local commercial – 26 rue Antoine Fayard : 2 750.40 € TTC avec la société Henrion

PUBLICATION au R.A.A.

le Maire

MAIRIE DE VARENNES-SUR-ALLIER (ALLIER)

Roger LITAUDON